

# Notre *Région* Pays de la Loire



Groupe socialiste, radical et divers gauche



parti Radical de gauche

## Education, formation professionnelle : bilan 2004/07

### Une formation de qualité pour tous

On ne le dira jamais assez : une formation de qualité est la base d'une insertion professionnelle réussie. La Région agit donc fortement dans ce secteur majeur parmi ses compétences. Depuis 2004, la politique régionale éducative a été réorientée et approfondie. Nous voulons en effet corriger les inégalités d'accès aux savoirs avec la gratuité des manuels scolaires, l'aide au financement des équipements professionnels dans les lycées et CFA, l'aide aux transports, à la restauration et à l'hébergement des apprentis etc. Dans le même sens, nous attribuons des primes plus importantes aux employeurs d'apprentis issus de quartiers difficiles. Il s'agit de valoriser l'enseignement professionnel qui est une voie de réussite prioritaire pour nous. Cela ne doit plus être un choix par défaut mais au contraire une opportunité de carrière pour des jeunes motivés par cet enseignement.

D'une façon plus générale, la Région a engagé depuis 2004 un plan d'investissement sans précédent avec des travaux de rénovations, d'extension ou de sécurité dans les établissements d'apprentissage et dans les lycées ou, entre autres actions, les internats ont été réhabilités. Un plan de rénovation des cités universitaires a également été lancé. L'égalité des chances et de meilleures conditions de travail pour les élèves, apprentis et étudiants, voilà ce qui guide notre politique éducative.

**Alain GRALEPOIS**  
Président du groupe PS,  
radical et divers gauche.



### Lycées, CFA, université

## La Région bâtit l'avenir

**Réussir ses études est lié à la qualité des conditions de travail. Depuis 2004, la Région a engagé un gros effort d'investissement pour les apprentis, lycéens et étudiants : un plan quinquennal d'investissement a été engagé jusqu'en 2010, avec à la clé 700 chantiers dans les lycées publics ligériens.**

Fruit d'une concertation avec les communautés éducatives (direction, enseignants, personnels de service, parents) le Conseil régional a voté un Plan quinquennal d'investissement immobilier. De 2006 à 2010, 245 millions d'euros seront engagés pour lancer 700 chantiers dans 122 des 132 lycées publics ligériens, les dix autres étant déjà en cours de rénovation. A noter la création de trois nouveaux établissements à Olonne-sur-Mer en Vendée (reconstruction du lycée Tabarly), à Nantes sur l'île Beaulieu et à Beaupréau (49).

Aussi, des travaux de rénovation, d'extension ou de mise aux normes de sécurité ont été lancés dans les établissements d'apprentissage, en particulier le CFA\* des Trois-Villes à Laval, le lycée professionnel Narcé à Brain-sur-l'Authion (49), le CFA du BTP\* de Saint-Brévin (44), alors que deux projets ont été concrétisés : la création de la Maison de l'apprentissage à Saint-Nazaire et la refonte des locaux du CFA de l'Institut de l'automobile du Mans.

Le Conseil régional soutient également les organismes de formation professionnelle continue : un nouveau bâtiment du CNAM\* est ainsi prévu au contrat de projets État-Région, ainsi que les établissements d'enseignement supérieur comme les universités publiques qui signent désormais des conventions avec la Région.

\*Centre de formation des apprentis.

\*Bâtiment et travaux publics.

\*Conservatoire national des arts et métiers.

**Groupe socialiste, radical et divers gauche du Conseil régional des Pays de la Loire**

1, rue de la Loire - 44966 Nantes - Tél. : 02 28 20 61 20

Directeur de la publication : **Alain GRALEPOIS** - Rédaction : **François CAILLAUD**

ISSN : 1769-8812

## Agir pour l'égalité des chances

Aujourd'hui, la formation est la clé de l'accès à l'emploi. L'une des grandes inégalités de notre société est la possibilité de suivre ou de reprendre une formation. Pourtant, chacun y a droit au début de son parcours ou plus tard, comme une 2ème chance. Il est donc du devoir de la Région d'assurer un maximum d'égalité des chances dans le domaine de la formation pour trouver ou retrouver un emploi. Depuis 2004, nous agissons en ce sens.

Le jeune issu d'un milieu modeste, d'un quartier difficile ou d'un territoire rural isolé, où l'offre de formation est faible, le salarié d'une petite entreprise, la personne licenciée... Tous ont le droit de bénéficier des meilleures conditions pour réussir leur (ré)insertion professionnelle. **Depuis 2004, la Région met donc la solidarité en action.** Elle a institué la gratuité des manuels scolaires pour les lycéens et les apprentis. **Une mesure suivie de nombreuses autres pour assurer l'égalité des chances pour tous : aide au financement des équipements professionnels dans les lycées et les CFA (voir ci-dessous)** amélioration des aides au transport, à la restauration et à l'hébergement des apprentis, réponse aux besoins des jeunes handicapés ou malades (scolarisation à domicile, adaptation des locaux), simplification des aides aux demandeurs d'emploi entrant en formation.

Une mesure originale a aussi été décidée : **inciter les employeurs d'apprentis, à travers des primes plus importantes, à embaucher des jeunes issus des quartiers difficiles.** Enfin, le Conseil régional ouvre désormais les formations continues aux salariés peu qualifiés, et pas seulement aux demandeurs d'emploi. **Un fonds régional d'aide à la formation des licenciés économiques des petites entreprises a aussi été créé (voir ci-contre page 3).** Ainsi, dans notre région, ont été jetées les bases d'une sécurité sociale professionnelle.

## La Région agit concrètement pour les lycéens et apprentis

### 1-Le prêt gratuit des manuels scolaires

Pour tous les élèves des lycées, des établissements régionaux d'enseignement adapté et des Maisons Familiales Rurales, relevant de l'Éducation Nationale, de l'enseignement agricole et de l'enseignement maritime, pour tous les apprentis pré-bac. **Une aide de 115 à 150 euros par jeune, versée à chaque établissement qui achète les livres et les prête gratuitement.**

### 2-Égalité, responsabilité et solidarité

Chaque lycéen et apprenti est responsable de ses livres. Il est le garant du succès de l'opération. Il s'engage à prendre soin de ses livres et à les restituer en bon état à la fin de l'année. Bref, il est partenaire de l'opération.

### 3-Une aide à l'achat de l'équipement professionnel

Pour tous les apprentis et lycéens : un dispositif d'aide à l'acquisition de l'équipement professionnel, en faveur des apprentis en CAP, BEP, Bac Pro et mentions complémentaires et des lycéens des filières professionnelles et technologiques nécessitant des outils ou tenues spécifiques, a été mis en place depuis la rentrée 2006. Ce dispositif vise à alléger voire à supprimer le coût d'acquisition du 1er équipement nécessaire à certaines formations. **La contribution financière de la Région est de 80% du coût réel de l'équipement pour les apprentis et les lycéens, et de 50% pour les élèves en BTS.**

Les établissements reçoivent directement une dotation globale pour l'aide à l'équipement professionnel. Les élèves et les apprentis participent à la réussite de ce dispositif en entretenant régulièrement leur équipement dont ils deviennent propriétaires. Exemple : Lycéens et apprentis en BEP, CAP, Bac professionnel de maintenance des véhicules automobiles. Coût de l'équipement professionnel : 188 € avec une aide financière régionale de 150 €.

## Des internats de qualité

Les internats jouent un rôle très important : ils participent à l'égalité d'accès à une formation quel que soit le lieu où l'on vit. En effet, l'interne peut suivre une formation même si elle est éloignée de son domicile. Toutefois, les internats avaient besoin d'être largement réhabilités.

Le Conseil régional a donc lancé un plan de rénovation des résidences lycéennes, remplaçant les dortoirs par des chambres pour deux, trois ou quatre élèves, avec des espaces de travail et de loisirs bien conçus, et un bon niveau de confort avec un réseau informatique. L'objectif est de disposer en 2010 d'une capacité d'hébergement correspondant à 10% des effectifs lycéens.

## Rénovation des cités universitaires

2000 chambres universitaires rénovées entre 2007 et 2013 à Nantes, Angers et Le Mans. La convention signée entre la Région et le Crous\* représente un investissement de 42 millions d'euros, dont 21 M€ financés par la Région.

Objectif : offrir un hébergement de qualité aux étudiants, en particulier à ceux qui ont le moins de moyens, afin de contribuer à leur réussite. On agit ainsi pour l'égalité des chances et pour l'attractivité de l'enseignement supérieur ligérien.

\*Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.

# FORMATION PROFESSIONNELLE

## Aide aux salariés licenciés

### Faciliter la réinsertion professionnelle

Le licenciement économique est une triste réalité. Mais la fatalité ne doit pas s'abattre sur les personnes qui en sont victimes. Les pouvoirs publics ont la responsabilité de tout faire pour leur faciliter la reprise rapide d'une activité. Cela commence souvent par une formation adaptée. Ainsi, la Région a pris ses responsabilités en mettant en place **une aide aux salariés licenciés pour motif économique, et qui souhaitent faire une formation professionnelle pour se reconverter.**

**La Région prend en charge tout ou une partie du coût de la formation.** Le salarié licencié doit être adhérent d'une cellule de reclassement financée ou cofinancée par l'Etat, ou relever d'une plateforme de reconversion, ou enfin venir d'une entreprise de 30 à 50 salariés, licenciant au moins 10 personnes.

### Réussir par l'enseignement professionnel

L'enseignement professionnel a longtemps été dévalorisé dans l'orientation scolaire : on y entrait parce que l'on avait pas pu faire autre chose. Pourtant, les métiers auxquels il prépare souffre peu du chômage et permettent de se mettre à son compte comme artisan. *C'est une voie de réussite et d'épanouissement professionnel pouvant permettre à des jeunes parfois issus de milieux défavorisés de faire de très beaux parcours.*

**La Région a donc choisi de valoriser cette filière :** les crédits affectés à l'enseignement professionnel ont rattrapé leur retard notamment pour les financements de rénovation, d'agrandissement des locaux et d'achat d'équipements pédagogiques. Aussi, un statut du jeune en lycée professionnel est en cours d'élaboration. Ce choix politique est un soutien à l'égalité des chances et à la promotion sociale. C'est celui de la Région.

### Soutien aux projets éducatifs dans les CFA

Le Conseil régional a décidé de financer, et c'est une première, des projets éducatifs dans les centres de formation d'apprentis. De même, il demande à chacun des CFA de construire un projet d'établissement, nourri d'un programme d'actions innovantes sur plusieurs années, tournées sur l'avenir des formations et des emplois, et sur l'accompagnement personnalisé des jeunes.

### Insertion

#### Aide au recrutement par la formation

La Région a mis en place **une aide au recrutement par la formation destinée aux demandeurs d'emploi ayant des besoins dans la maîtrise ou l'apprentissage du français, la socialisation, la connaissance et le choix des métiers, l'accès à la qualification et à l'emploi.** L'objectif de cette mesure est de permettre à des demandeurs d'emploi et à des salariés menacés de perdre leur emploi, **d'accéder à des emplois qualifiés proposés suite à une formation validée.**

L'aide de la Région se traduit par la prise en charge des coûts de formation et par l'éventuel versement d'une rémunération au stagiaire. Sont éligibles les salariés des entreprises n'ayant pas eu recours à un licenciement pour motif économique dans les douze derniers mois, ou rencontrant des difficultés de recrutement très fortes.

Les offres d'emploi concernées par le dispositif doivent être déposées à l'ANPE. **Les entreprises s'engagent à l'issue de la formation à embaucher en CDI ou en CDD d'au moins un an.** La candidature des entreprises est validée par la

### Promotion sociale

#### Soutenir la formation des Ligériens

**L'intervention de la Région en formation professionnelle est essentiellement destinée aux jeunes et aux demandeurs d'emploi. Elle y consacre 25% de son budget annuel soit 302 M€.**

Le Conseil régional a adopté le 1er février 2007 le Schéma Régional Education et Formation pour 2007-2011. **Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier de formations financées par l'ASEDIC (s'ils sont indemnisés).** Pour les salariés, le financement des formations est essentiellement assuré par les entreprises et les organismes gestionnaires des fonds payés par les entreprises au titre de la formation professionnelle.

**Les salariés bénéficient des financements de la Région lorsqu'ils suivent une formation dite de «promotion sociale»,** c'est-à-dire une formation hors temps de travail visant à accompagner une évolution de carrière dans un établissement conventionné par la Région (CNAM, universités, Chambre des métiers).

**Informations au n° vert 0800 200 303**

### La formation professionnelle

Plus de 20 000 entreprises y participent dans la région Pays de la Loire, qui offre 250 formations du niveau CAP au niveau ingénieur. Le taux d'insertion professionnelle est de 77% sept mois après la sortie du Centre de formation. Enfin, la Région compte 7500 élèves et étudiants en formation sanitaire et sociale, dont 1280 sont bénéficiaires d'une bourse régionale.

## Refonte des aides aux actions éducatives

Le Conseil régional a élaboré son projet éducatif intitulé « le lycée de la réussite ». Depuis 2004, la majorité régionale a redéfini les aides aux actions éducatives dans les lycées. Jusqu'alors seulement tournés vers les voyages scolaires, ces crédits ont été revus à la hausse (1,8 million d'euros en 2006), avec le souci de la mixité sociale dans les établissements, et confiés aux conseils d'administration, les mieux placés pour bien les gérer.



**L'éducation et la formation : une priorité régionale.**

Lancé en septembre 2006, le nouveau programme annuel d'actions éducatives a rencontré un vrai succès, avec des actions qui ont mobilisé plus de 16000 jeunes.

On peut noter les manifestations suivantes : les Rencontres de la presse écrite, les lycéens ont du talent, les lycéens s'exposent, ou un important travail sur la mémoire avec deux visites du camp d'Auschwitz.

Ce programme est très apprécié : 72% des lycées, publics comme privés, l'ont déjà utilisé.

### Le rôle du Conseil régional

- Restauration et hébergement des lycéens
- Aides aux familles et actions éducatives
- Équipement et informatique
- Construction, rénovation, entretien des établissements
- Formation professionnelle

### Chiffres clés

- Budget éducation et apprentissage : 22 M€
- 132 lycées publics
- 157 lycées privés sous contrat d'association
- 66 MFR/IREO\*
- 56 centres de formation d'apprentis
- 150 000 lycéens
- 30 000 apprentis

**\*Maison familiale rurale, Institut rural d'éducation et d'orientation.**

### Nouvelles compétences décentralisées

## Qualité du service public

La loi de décentralisation de août 2004 a transféré aux Régions des nouvelles missions de formation : l'entretien, l'hébergement, l'accueil et la restauration dans les lycées publics, ainsi que les formations sanitaires et sociales. Malgré les mauvaises conditions financières de ces transferts de missions, le Conseil régional a tout fait pour cela n'ait aucune incidence sur la qualité du service public. Au contraire, l'arrivée des 2400 Techniciens et ouvriers de service (TOS) des lycées publics, qui multiplie les effectifs régionaux par cinq, doit améliorer la qualité des services. En ce qui concerne les écoles de sanitaire et social, la Région agit aussi pour le bien être des étudiants : leurs bourses sont désormais versées plus rapidement.

## Un service public régional de la formation

La Région joue un rôle central dans la formation. Historiquement chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle et de l'entretien des lycées, elle a aujourd'hui la responsabilité de l'accueil et des services dans les lycées publics, les formations sanitaires et sociales, et l'AFPA\*. La Région veut également organiser des passerelles entre les voies de formation. Elle assume totalement son rôle aux côtés de ses partenaires.

Ainsi, jour après jour, le Conseil régional bâtit un service public régional de la formation, avec des moyens et des ambitions renforcés depuis 2004.

**\*Association pour la formation professionnelle des adultes.**